

Espionnage

Des voix: Bravo!

M. McGrath: C'est parce qu'il est Terre Neuvien.

[*Français*]

M. Clark: Monsieur le président, la déclaration du ministre nous rappelle de façon directe que la détente actuelle entre l'Est et l'Ouest est au mieux une entente limitée. La réalité, quoique malheureuse, c'est que les nations du bloc communiste persistent à poursuivre des activités qui ne sont ni amicales, ni de nature à susciter des relations positives entre les pays. De par sa participation à l'OTAN et à NORAD, et vu la proximité et l'amitié de notre pays envers les États-Unis, le Canada, c'est malheureux mais vrai, semble parfois être une cible de choix pour ce genre d'activités.

[*Traduction*]

La déclaration du ministre nous rappelle brutalement que la détente entre l'Est et l'Ouest est, dans les meilleures conditions, une entente très limitée. Il est déplorable que les pays du bloc communiste continuent à se livrer à des activités qui ne sont ni pacifiques ni favorables à de meilleures relations entre les pays, mais c'est la triste réalité.

Il est vrai aussi, quoique également déplorable, et nous devons nous en rendre compte—que le Canada est comme toujours l'un des objectifs particulièrement visés par ces activités. Notre participation à l'OTAN et au NORAD, ainsi que la proximité des États-Unis et les relations étroites que nous entretenons avec ce pays semblent susciter des activités d'espionnage ou, tout au moins, des tentatives d'espionnage dont tous les Canadiens doivent s'inquiéter.

Certains députés de mon parti, en particulier le député de High Park-Humber Valley (M. Jelinek) ont . . .

Des voix: Bravo!

M. Clark: . . . tâché d'établir, au moyen de questions orales et écrites posées à la Chambre, en quoi consiste la menace d'espionnage ou d'autres activités du même genre qui ne sauraient en aucune façon être jugées acceptables dans le contexte diplomatique. Il s'est efforcé de déterminer la nature de ces activités et la réaction du gouvernement face à cette menace. Je crois que la déclaration que le ministre a faite aujourd'hui incitera mon collègue et d'autres députés à poursuivre leurs recherches sur l'ampleur et la nature de la menace que représentent pour notre sécurité les personnes qui sont au Canada sous le couvert de la diplomatie.

Je suis persuadé que tous les députés voudront comme moi féliciter la Gendarmerie royale du Canada pour . . .

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Monsieur l'Orateur, quelqu'un a ri du côté gouvernemental. Je le regrette bien, car s'il est un point sur lequel

tous les députés, et même le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner), sont d'accord pour féliciter la Gendarmerie royale c'est bien la façon si experte et si efficace avec laquelle ses services ont mené à bien cette tâche difficile.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Je m'étonne que des ministres libéraux veuillent faire taire le chef de l'opposition lorsqu'il adresse des félicitations bien méritées à la Gendarmerie royale du Canada.

Des voix: Bravo!

M. Ouellet: Vous êtes un hypocrite.

M. l'Orateur: A l'ordre. Si la Chambre a jugé bon de garder le silence lorsque le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Jamieson) a fait sa déclaration, j'estime qu'elle doit maintenant user de la même courtoisie envers le chef de l'opposition, M. Clark.

M. Clark: Merci, monsieur l'Orateur. Le ministre a déclaré et m'en avait d'ailleurs préalablement informé, qu'une protestation énergique a été adressée aux autorités soviétiques. C'était dans l'ordre. Étant donné ces circonstances exceptionnelles et tout en me rendant compte que cette requête est contraire à nos traditions, je crois que la Chambre des communes aimerait prendre connaissance de la note de protestation expédiée par le ministre. J'aimerais donc demander à ce dernier s'il voudrait déposer le texte de la note qu'il a, paraît-il, fait parvenir aux autorités soviétiques.

M. Jamieson: Oui, monsieur l'Orateur, je puis le faire immédiatement si la Chambre le désire.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle d'accord pour autoriser le secrétaire d'État à déposer immédiatement la note?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Comme la Chambre est d'accord, il en est ainsi arrêté.

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, les activités de certains agents soviétiques, que nous a révélées le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Jamieson), sont en effet d'une extrême gravité. Avant de dire quelques mots de ces activités et des moyens d'action pris par le gouvernement, je tiens à me joindre au chef de l'opposition (M. Clark) pour exprimer ma reconnaissance au ministre, non seulement pour nous avoir remis une copie de sa déclaration d'aujourd'hui, mais également pour nous avoir expliqué au cours d'une séance d'information les circonstances de cette affaire. Je pense que ce fut là une façon d'agir vraiment exceptionnelle pour laquelle le ministre mérite certainement l'éloge de la Chambre.